

UTILISATION D'ECHAFAUDAGES ROULANTS ET FIXES EN TOUTE SECURITE

CONTEXTE :

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n°2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et à la formation des personnes concernées.
Recommandation R.408 de la CNAM.

Objectif :

Connaître les règles générales de sécurité lors de l'utilisation d'échafaudage
Connaître et savoir utiliser le harnais de sécurité
Maîtriser les techniques de déplacement et d'utilisation sur un échafaudage et cela en sécurité
Acquérir les différentes techniques de vérification et entretien de son matériel

Public et prérequis

Public

Tout personnel intervenant en hauteur et désirant maîtriser le montage/démontage de tout type d'échafaudage (de moins de 24 mètres) dans les règles de sécurité optimales.

Prérequis

Savoir lire et écrire le français.
Etre âgé de 18 ans révolus.
Avoir le sens des responsabilités.
Aptitude médicale au travail en hauteur

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateur de formation

Reconnu compétent ayant suivi une formation et validation de compétences.

Calendrier : disponible sur demande

Durée :

1 jour soit 7 heures

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation

Suivi

Feuille d'émargement collective par demi-journée.
Attestation de présence individuelle.

Evaluation : Evaluation qualitative de fin de stage.

Validation

Un certificat de suivi de stage sera délivré au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation par le formateur

Méthodes et moyens pédagogiques utilisés

Apports théoriques
Echanges d'expériences

Lieu et nature de l'action

En centre de formation
Inter-Entreprises

Responsable pédagogique :

CONTENUE DU PROGRAMME

THEORIE

Présentation du groupe, déroulement du stage et modalités pratiques
Définition des travaux en hauteur
Réglementation nationale et européenne
Les responsabilités pénales et civiles : droits et devoirs de chacun
Calculs théoriques d'une chute et statistiques
Les protections individuelles et collectives
L'échafaudage de pied : présentation et descriptif technique, les différents modèles et applications
Préparation en amont : matériel, organisation du chantier, formalités, environnement, balisage, etc...
Règles de montage de la structure : balisage, pied, niveau, accès, contreventements, amarrage, etc...
La sécurité du monteur : utilisation du harnais de sécurité et accroche
Validation théorique des acquis
Modes opératoires de l'intervention

PRATIQUE

INITIATION, ENTRAINEMENT ET VALIDATION DES ACQUIS

Présentation du matériel de sécurité (caractéristiques, résistance, utilisation)
Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension attache dorsale et sternale)
Présentation de l'échafaudage : différents éléments de la structure
Utilisation des éléments, caractéristique technique et résistance
Principe de montage et règles de sécurité
Sécurité des utilisateurs : les EPI et les EPC

EXERCICES PRATIQUES

Technique de levage de charges : utilisation, efforts, utilisation du harnais (ancrage temporaire)
Entretien et vérification des EPI
Entretien et vérification des EPC
Principe de stockage et vérification de l'échafaudage
Principe de vérification d'un échafaudage
Principe de réception d'un échafaudage
Mise en situation des stagiaires par équipe de trois
Validation des techniques (intervention, utilisation et vérification des EPI et EPC)
Analyses et actions correctives de chaque stagiaire
Synthèse de la formation et remise d'un fascicule par stagiaire

Recyclage recommandé tous les 2 à 3 ans.